



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ GREFFIER :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 2 octobre 2018 à 19 h, à la salle Sainte-Véronique située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur les deux (2) demandes de dérogation mineure suivantes :

Numéro 2018-40025 :

Nature et effets : La demande porte sur l'autorisation de permettre la construction d'un garage à 3 mètres de la limite de la propriété en marge avant, alors que la réglementation actuellement en vigueur exige une marge de 6 mètres.

Localisation : Lot 6022984,
10489, chemin du Lac-Kiamika,
Matricule : 1560-78-4020.

Numéro 2018-40027 :

Nature et effets : La demande porte sur l'autorisation de permettre plus d'une utilisation principale dans un même bâtiment avec l'ajout de commerces indépendants à même une résidence de personnes âgées.

Localisation : Lot 55-19, rang Sud-Ouest du cadastre officiel du Canton de Marchand,
1500, rue L'Annonciation Nord,
Matricule : 9843-52-7000.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces deux (2) demandes.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 14^e JOUR DE SEPTEMBRE 2018

Pierre-Alain Bouchard
Greffier